**Trame de réflexion - Charte des collaborations   
Enseignants –ATSEM**

*Logo commune*

**Présentation :**

L’évolution des métiers, du cadre social de notre territoire, nous ont amené à nous questionner, redéfinir un cadre de collaboration entre enseignants et ATSEM. L’occasion est ici donnée, d’une analyse du terrain, de valorisation des aspects positifs et d 'évolution des pratiques de collaboration, dans le cadre des enjeux de l’école maternelle.

Les principes directeurs de cette charte s’appuient sur le projet éducatif global de la ville d’…….., les textes de lois régissant les missions des ATSEM, et aussi les orientations et programmes de l’école maternelle.

**Pourquoi une charte des collaborations ? :**

Parmi les spécificités de l’école française, celle de faire travailler ensemble des professionnels appartenant à des corps de métier différents reste une réelle particularité. La ville d’…….. et l’Inspection académique ont souhaité s’engager dans une démarche partenariale concertée pour accompagner et faciliter le travail quotidien de ces professionnels.

**Trame de travail**

**L’occasion est ici donnée, à chaque ATSEM et chaque enseignant impliqué, de faire un état de son quotidien de travail, pointer les points forts et les difficultés rencontrées, dans le but de construire ensemble un cadre de travail le plus serein possible.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Les clés d’une bonne collaboration** | | |
| Principes fondateurs de la charte | -Connaissance des cadres de travail, des programmes de l’école, de la législation des agents territoriaux |  |
| L’ATSEM : un agent municipal sous une double autorité sur temps scolaire | -Autorité du maire, et par délégation sous la hiérarchie du service de tutelle  - Autorité fonctionnelle du directeur d’école |  |
| L’ATSEM : un agent municipal concerné par une double mission temps scolaire et temps péri scolaires | -répartition des missions : cantine, accueil péri- péri scolaire, ménage, centre de loisirs |  |
| -répartition du travail de l’organisation, réunions , pauses , formations ….. |  |
| -organisation des transitions  -règles des espaces, locaux entre le temps scolaire et hors temps scolaire |  |
| Enseignants ATSEM, quels rôles pour chacun ? | -accueil des élèves, relations avec les familles  - règles de la classe de l’école  - apprentissages |  |
| Communication et concertation entre ATSEM et enseignants | -concertations anticipation préparation  - participation aux réunions |  |
| **Une collaboration au service de la réussite ?** | | |
| Le temps scolaire : | l’accueil des enfants et leurs familles |  |
| l’organisation des apprentissages dans la classe |  |
| Les récréations |  |
| … |  |
| Les temps périscolaires | les temps de transition |  |
| Les missions mairie |  |
| L’accompagnement au repas |  |
| L’accompagnement à la sieste |  |
| …. |  |
| Hygiène de l’enfant et l’entretien des locaux | L’hygiène de l’enfants et les soins apportés à l’enfant  Soins infirmiers |  |
| Le rangement et l’entretien des locaux |  |
| Questions / Réponses | ? | |
| ? | |
| ? | |
| Observations |  | |

Constat Enseignant ( s ) Constat ATSEM :





-…